i-Direction n°3

Indépendance & Direction

Lettre du 17 Octobre 2022

Abayas et Qamis, où en sommes-nous ?

L'alerte lancée par **Indépendance et Direction** a été largement relayée par la presse et les médias ce qui a sans nul doute facilité la prise de conscience de ceux qui, il y a encore quelques semaines, jugeaient que le sujet n'en n'était pas un. Nous nous félicitons qu'à présent nous ayons enfin été rejoints pour demander collectivement des directives claires qui permettent aux personnels de direction de ne pas se retrouver en difficulté.

Le ministère a certes adressé un courrier aux recteurs en date du 16 septembre. Or ce courrier, qui en soit n'apporte pas la réponse attendue a, de surcroît, trouvé une déclinaison extrêmement tardive dans les académies. L'importance et l'actualité de la thématique n'ont-t-elles pas été perçues partout de la même manière ?

Ce décalage interroge la relation entre le ministère et les académies. Il en est de même pour le courrier concernant l'organisation de l'hommage à Samuel Paty. La note du ministère du 6 octobre a, selon les académies, été diffusée dès réception alors que d'autres ont attendu le lundi 12 octobre pour informer les établissements, obligeant les équipes de direction à mettre en œuvre cet hommage dans la précipitation. Chaque action ou inaction est un signe envoyé aux personnels, aux usagers et au-delà au public. Nous qui dirigeons des établissements nous le savons bien et nous y sommes extrêmement vigilants.

Quoiqu'il en soit, à cette date les personnels de direction sont toujours en attente de directives précises de la part des autorités afin que soit indiqué ce qui est permis et ce qui ne l'est pas sans que celles-ci se déchargent de leurs responsabilités sur les personnels de direction, sur qui reposent les prises en compte et arbitrages attendus avec les familles.

En effet la note du ministre aux recteurs du 16 septembre nous laisse dubitatifs « *ce sera au chef d'établissement d'apprécier et de déterminer si le signe ou la tenue que porte l'élève démontre son choix de manifester une appartenance religieuse…* ». Les personnels de direction ne sont pas spécialistes des vêtements religieux ni ne souhaitent être transformés en police du vêtement.

Le vadémécum est un outil utile et les équipes valeurs de la république sont une aide appréciable, dans lesquelles un certain nombre de nos collègues sont actifs. Toutefois les préconisations sur la définition de l'intentionnalité d'une tenue, sa périodicité pour en caractériser la nature ne sont absolument pas adaptées pour faire face à la situation tant cela s'avère irréaliste à mettre en œuvre.

Dans une interview au Monde, le ministre déclare *« nous ne pouvons pas publier un catalogue de tous les vêtements qui pourraient être religieux ».*

Pour l'heure la demande d'**Indépendance et Direction** ne concerne que certaines tenues précises pour lesquelles il nous semble qu'une caractérisation doit être possible.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 : VOTEZ POUR Indépendance et Direction !

Vous souhaitez nous rejoindre ? Vous pouvez adhérer en suivant ce lien :

ADHÉRER à ID-FO